

Le meeting salle Wagram, INTERDIT!

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

JEUDI 23 DECEMBRE 1954

Cinquante-sixième année. — N° 410
HEBDOMADAIRE. — Le N° : 20 Frs

SECTION DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE LIBERTAIRE

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE
RÉDACTION-ADMINISTRATION : 145, quai de Valmy, Paris (10^e)
C.C.P. R. JOULIN, PARIS 5561.76

ABONNEMENTS
FRANCE-COLONIES : 52 n° : 1.000 Fr.
26 n° : 500 Fr. ; 13 n° : 250 Fr.
AUTRES PAYS : 52 n° : 1.250 Fr.
26 n° : 625 Fr.
Pour tout changement d'adresse joindre
30 francs et la dernière bande

Un message
de Messali
HADJ

La lutte contre les accords de Londres

MENDÈS-FRANCE s'est donc trouvé en minorité à l'occasion du budget des Etats Associés et il lui a fallu poser la question de confiance. Il en est sorti, naturellement... Car la bourgeoisie ne peut aussi légèrement congédier son seul grand homme capable de reculer la chute du régime. Il faudrait qu'elle ait oublié bien vite de quels mauvais pas Mendès l'a tiré et quelles noires

échéances sont encore attendues. Les accords de Londres en premier lieu.

La division des gaullistes exprime bien cette inquiétude de la classe dirigeante, tentée de retourner aux facilités de l'époque Pinay mais auparavant devant les difficultés qu'elle rencontra.

Le M.R.P. également a dû trembler d'avoir risqué la vie du cabinet

Mendès-France. Car s'il veut se sauver, ce n'est sans doute pas avant le débat sur les accords de Londres.

Ces accords de Londres qui ont pour but de réaliser la C.E.D. nouvelle formule que nous annonçons alors que la plupart des anti-C.E.D. distes officiels pavisaient — y compris le P.C.F. — après le rejet du projet de C.E.D. proprement dit en séance.

Ces accords sont encore attendues. Les accords de Londres ne peuvent pas seulement faire reculer les dirigeants.

C'est que, à leur arrivée au pouvoir, Gamal Abdel Nasser et ses compagnons étaient promis de libérer l'Egypte de la présence anglaise. Or, ils viennent de conclure un traité qui (malgré le retrait des troupes anglaises de Suez) laisse intact l'empire stratégique et économique de l'imperialisme anglais sur le Nil.

P. PHILIPPE.

(Suite page 2, col. 3.)

Précisions concernant le mécanisme d'augmentation de l'indemnité parlementaire

La Constitution de 1946 déclare : « Les membres du Parlement perçoivent une indemnité fixée par référence au traitement d'une catégorie de fonctionnaires. »

Une loi votée par l'Assemblée Nationale a fixé comme traitement de référence celui des Conseillers d'Etat.

Ce sont les fonctionnaires les plus payés de France.

Ainsi toute augmentation de traitement des Conseillers d'Etat se répercute automatiquement sur les Parlementaires.

Une loi (ou décret-loi) peut donc modifier l'assimilation des parlementaires aux Conseillers d'Etat, donc changer la valeur de l'indemnité. Comme Lamel, Mendès-France en garde bien.

Autre scandale : les Conseillers d'Etat (comme les membres de la Cour des Comptes) sont les plus hauts fonctionnaires parasites de l'Etat. Ce sont des serviteurs fidèles de la classe au pouvoir, chargés de justifier « juridiquement » tout ce qui se fait. Or on ne parle jamais d'eux. Cependant par leur contrôle sur les lois et sur les comptes, ils sont les plus puissants soutiens du gouvernement de l'Etat.

L'assimilation des parlementaires aux Conseillers d'Etat d'après la loi votée par les députés et sénateurs est le vrai scandale. C'est le « truc » pour esquiver toute responsabilité (ce dont personne ne parle), exactement comme pour les décrets-lois interdits par la constitution.

Ces pleins pouvoirs (dictatoriaux) ont été votés à Mendès-France en particulier

(Suite page 2, col. 2.)

LES HOMMES DE CONFiance DE PIERRE MENDES-FRANCE

Morazé

Dans la dernière circulaire du ministère de l'Industrie et du Commerce destinée à tenir les fonctionnaires au courant des mouvements ministériels, on apprend la nomination de M. Morazé comme « chargé de mission en Tunisie et au Maroc ». Le choix de cet individu, considéré par tous ceux qui le connaissent comme le type parfait du cynique et de l'aristote inhumain, est le meilleur signe des véritables intentions de l'actuel gouvernement.

(Suite page 2, col. 2.)

MESSAGE DES G.A.A.P.

À l'Assemblée Nationale de la F.C.L.
Secrétariat aux Relations Internationales,
PARIS

Chers camarades,

Le C.N. des G.A.A.P. (1) (Section Italienne de l'I.C.L.) vous fait part de l'entièreté solidarité de son organisation dans votre lutte contre la répression colonialiste, chez les G.A.A.P., amis et sympathisants, et que les mesures policières subies par la F.C.L. il vous fait part qu'il a été lancé en Italie une souscription en faveur du Comité de Lutte contre la répression colonialiste, chez les G.A.A.P., amis et sympathisants, et que, à travers notre presse est donné le maximum de publicité aux faits d'Algérie et à l'action que vous conduisez en faveur des peuples opprimés d'Afrique du Nord.

Nous vous prions de transmettre aux camarades du M.L.N.A. notre fraternel salut et notre entière solidarité.

Pour le C.N., VINAZZA.

(1) Groupes anarchistes d'Action Prolétarienne (Italie).

L'INTERDICTION DU MEETING

La bourgeoisie a peur de la solidarité ouvrière aux résistants Nord-africains.

Le Mitterrand avait bien fait les choses. Des sept heures du soir, les cars de flics commençaient à circuler aux abords de Wagram, à s'entasser sur plusieurs rues toutes les rues adjacentes.

Contrairement à une notification n'avait

été fournie aux responsables du meeting, leur annonçant son interdiction. C'est devant les grilles, à 8 heures, que les flics l'annoncèrent.

Une décision fut immédiatement prise :

rassembler le plus grand nombre possible de camarades dans le hall de la salle Pleyel.

A 9 heures plus de 200 personnes étaient rassemblées dans ce lieu. Un camarade expliqua brièvement que le meeting était interdit, qu'il fallait se préparer tous à des actions de plus grande envergure et que le gouvernement se trompait lourdement si penait nous intimider avec ses étages policiers. Les camarades se dispersèrent ensuite.

Une délégation des organisateurs du meeting se rendit alors au ministère de l'Intérieur pour protester contre la mesure d'interdiction et ne put pas reçue.

Un télégramme a été alors adressé à Mitterrand dont voici le texte :

« Elevons vive protestation contre interdiction meeting salle Wagram, organisé par Comité de Lutte contre la Répression Colonialiste, mispris des libertés démocratiques élémentaires, bafouées en Algérie et aussi à Paris. »

Capendant, un groupe de la F.C.L. décida de rester. Comme il remontait l'avenue de Wagram, les flics se précipitèrent et, prenant comme prétexte que les camarades ne marchaient pas assez vite, ils se jetèrent sur trois militaires avec une brutalité inouïe. Ils agrippèrent le secrétaire du groupe d'Algerville par les cheveux ! et les conduisirent au poste.

Cette interdiction a été la preuve de ce que nous affirmions. La bourgeoisie a peur, peur de la solidarité ouvrière qui se développe en faveur de la lutte du peuple d'Afrique du Nord.

Et quelqu'un qui a peur est prêt à reculer.

Nous pouvons faire cesser les assassinats et les destructions en Algérie et ailleurs.

Nous pouvons rendre impossible un nouveau massacre comme celui de 1945.

Pour ceci, il faut répondre en masse à tous les appels, à toutes les actions lancées par le Comité de lutte national et les comités locaux. Il faut multiplier ces comités locaux.

La victoire est à nous si nous unissons nos bras !

**

Cette interdiction a été la preuve de ce que nous affirmions. La bourgeoisie

a peur, peur de la solidarité ouvrière qui se développe en faveur de la lutte du peuple d'Afrique du Nord.

Et quelqu'un qui a peur est prêt à reculer.

Nous pouvons faire cesser les assassinats et les destructions en Algérie et ailleurs.

Nous pouvons rendre impossible un nouveau massacre comme celui de 1945.

Pour ceci, il faut répondre en masse à tous les appels, à toutes les actions lancées par le Comité de lutte national et les comités locaux. Il faut multiplier ces comités locaux.

Sans les changements de « ligne » en Russie, saurait-on quoi est Ehrenbourg, quel homme par contre est Boris Pasternak ? Sans Vichy, le gaullisme, puis la suite, aurait-on pu constater que Sarre ne prend parti que pour ceux

qui préparent les plus forts, qu'il court au vainqueur succès ?

Le passage du gouvernement Lanial au gouvernement suprématiste Mendès-Mitterrand a mis en transes tout ce que le monde des « intellectuels » et des « artistes » compte d'aristocrates, d'impaticiens, d'airgris, de faineurs, de rapaces. Le cas de Brassens, douloureux pour nous, est à multiplier par cent. Les professionnels du non-conformisme se sont démasqués amourees du pouvoir ; le « Canard enchaîné » s'est mis à la disposition du flic Mitterrand.

Nous connaissons très bien les collaborateurs de « L'Express » et de « L'Observateur ». Nous n'avons pas le cœur de nous moquer d'eux, les choses ayant tourné amèrement pour eux (et d'ailleurs nous distinguons les hommes sincères de « L'Observateur », Stéphane mis à part, des piaffants aristocrates de « L'Express »). Quelle leçon !

On arrête, on tire très vite. La répression est implacable. Tout un peuple est suspect, tout un peuple souffre. Les Français ont connu des moments semblables, il n'y a pas si longtemps, ils doivent comprendre.

La répression est implacable, car il faut absolument que les gros colons continuent à exploiter, à faire « sur les burnous ». Le tribunal correctionnel de Batna condamne à tour de bras pour atteinte à la sûreté de l'Etat, « détention de fusil de chasse », « non-dénonciation de malfaiteur », « détention de 100 gr. de dynamite ».

Voici les résultats d'une seule séance :

Pour « atteinte à la sûreté de l'Etat », M. Amar Saïdi est condamné à 5 ans de prison, 5 ans d'interdiction de séjour et 5 ans de privation de droits ; pour « détention de fusil de chasse », 18 mois de prison à M. Amar Kaouha ; pour « non-dénonciation de

Michel DONNET-MALLA.

(Suite page 2, col. 4.)

Armand ROBIN.

(Suite page 2, col. 5.)

Un message de Messali Hadj, parvenu à Daniel Guérin, devait être lu au meeting. Nous le publions ci-dessous. Nous apprenons que depuis ce message et les communications téléphoniques entre Messali Hadj et Daniel Guérin, les conditions de détention du leader algérien ont été renforcées et que la police lui a interdit de quitter sa chambre.

CHERS CAMARADES

MON ami Daniel Guérin m'a fait part de la tenue de ce meeting auquel vont assister les ouvriers de la région parisienne, pour protester contre la répression qui fait rage en Algérie.

Il y a quelques jours j'ai appris par la voie de la presse que le journal le « Libertaire » avait été saisi pour avoir dénoncé la répression et la gravité de la situation en Algérie. En plus l'article 80 a été appliqué aux dirigeants de ce journal.

Tout d'abord, je tiens à me solidariser avec tous les camarades ainsi qu'avec le journal qui ont fait l'objet d'incarcinations en vertu de ce déréglement article du code pénal. Nous sommes à vos côtés pour flétrir le colonialisme qui fait tant de victimes dans cette fameuse Union Française. Je crois de mon devoir de vous envoyer le présent message pour saluer le meeting et lui souhaiter un grand succès.

Le prolétariat parisien doit savoir qu'avant les événements du 1^{er} novembre, l'Algérie, comme l'Afrique du Nord tout entier, était soumise à un véritable régime de camp de concentration. Le « calme » que la presse et les discours officiels se plaisaient à mettre en relief était précisément ce calme qui régnait dans les prisons et qui très souvent annonce des explosions et des mutineries.

Depuis trente ans que nous avons dénoncé cette situation, sans trouver auprès de tous les gouvernements qui se sont succédé jusqu'à présent la moindre compréhension et la moindre prise en considération de nos protestations. Bien au contraire, nous avons été bien souvent jetés dans des prisons et envoyés en résidence forcée pour avoir osé défendre un peuple qui gémissoit sous un régime d'exploitation à outrance et de grande misère.

Depuis 1934 jusqu'à nos jours le peuple Algérien ne connaît que dissolutions, perquisitions, arrêts et incarcérations. Cette forme de répression s'est développée à un rythme parfois impressionnant. Ces méthodes nouvelles. Celles-ci consistent à étendre la répression sur le plan économique, politique, social et culturel. Dans tout autre Algérien ne pouvait y échapper.

Il y a des villes dans l'Algérie où les militants du M.T.L.D. sont torturés pendant plusieurs jours avant d'être envoyés en prison. Moulay Merbach, secrétaire général du M.T.L.D. a été arrêté le 1^{er} novembre 1954 et est resté pendant toute une semaine entre les mains de la police, au cours de laquelle il a été passé au régime de la baignoire, de l'électricité et de la bastonade. Son avocat M. Renée Stibbe a protesté plusieurs fois auprès de la Justice contre son maintien dans cette maison d'aveux spontanés, chose contraire à la loi.

Le cas de Moulay-Merbach n'est malheureusement pas le seul car il y a actuellement des centaines de militants qui subissent le même sort. Ce n'est pas qu'un aspect de la répression car il y a aussi les descentes de police à l'impromptu de plusieurs heures la nuit ou de la journée qui sont en réalité des expéditions punitives. Il y a également les ratissages avec tout le cortège de misères qu'ils comportent.

C'est dire que depuis le 1^{er} novembre le peuple Algérien est soumis à une nouvelle épreuve qui ne cesse en rien à celle du 8 mai 1945.

C'est pourquoi le meeting d'aujourd'hui organisé par le prolétariat français a une importance considérable, parce qu'il marque sa solidarité au peuple

(Suite page 2, col. 3.)

Les « Intellectuels » et les changements de gouvernement

ES changements de gouvernement ont ceci de bon qu'ils donnent occasion à certains êtres très bas de révéler leur nature. Ainsi quiconque tient à ne pas avoir de déshonorantes fréquentations peut éliminer. Ceci est particulièrement vrai du petit univers des « intellectuels ».

Sans les changements de « ligne » en Russie, saurait-on quoi est Ehrenbourg, quel homme par contre est Boris Pasternak ? Sans Vichy, le gaullisme, puis la suite, aurait-on pu constater que Sarre ne prend parti que pour ceux qui préparent les plus forts, qu'il court au vainqueur succès ?

Le passage du gouvernement Lanial au gouvernement suprématiste Mendès-Mitterrand a mis en transes tout ce que le monde des « intellectuels » et des « artistes » compte d'aristocrates, d'impaticiens, d'airgris, de faineurs, de rapaces. Le cas de Brassens, douloureux pour nous, est à multiplier par cent. Les professionnels du non-conformisme se sont démasqués amourees du pouvoir ; le « Canard enchaîné » s'est mis à la disposition du flic Mitterrand.

Nous connaissons très bien les collaborateurs de « L'Express » et de « L'Observateur ». Nous n'avons pas le cœur de nous moquer d'eux, les choses ayant tourné amèrement pour eux (et d'ailleurs nous distinguons les hommes sincères de « L'Observateur », Stéphane mis à part, des piaffants aristocrates de « L'Express »). Quelle leçon !

On arrête, on tire très vite. La répression est implacable. Tout un peuple est suspect, tout un peuple souffre. Les Français ont connu des moments semblables, il n'y a pas si longtemps, ils doivent comprendre.

La répression est implacable, car il faut absolument que les gros colons continuent à exploiter, à faire « sur les burnous ». Le tribunal correctionnel de Batna condamne à tour de bras pour atteinte à la sûreté de l'Etat, « détention de fusil de chasse », « non-dénonciation de malfaiteur », « détention de 100 gr. de dynamite ».

Voici les résultats d'une seule séance : Pour « atteinte à

Les Travailleurs au Combat

Les agents de la navigation aérienne en grève

Sous l'impulsion du Comité intersyndical (F.O., C.F.T.C., C.G.C., O.S.A.C.) et à plus de 80 % le personnel de la navigation aérienne (tour de contrôle, radar, gonié, C.O.L.-C.C.R.) ont déclenché une grève de 48 heures. Leur action a également provoqué tout trafic aérien et exige que Chaban-Delmas donne son approbation pour l'application de l'indemnité spéciale d'aérodrome promise l'an dernier et pas seulement pour quelques chefs de centre.

— La modification du statut.
— Reclassement des contractuels et licenciés dans leur emploi.
La Météo pourrait suivre.

Mineurs

Réunis en conférence, organisée par la C.G.T. à la Grange-au-Belle, un millier de mineurs ont manifesté leur esprit de lutte par les résolutions suivantes :

— Respect du statut du mineur.
— Fin du chômage et des licenciements.

Egalité des droits pour les mineurs nord-africains.

Les mineurs de F.O. ont réclamé :
Le paiement d'une indemnité forfaitaire de 4.000 fr. pour les travailleurs du fond jusqu'à la catégorie IV ; 3.000 fr. pour les autres. C'est encore bien peu par rapport à ce que vole la Direction des Charbonnages de France et lorsque l'on affirme en « haut » lieu : Le rendement du mineur a augmenté de 20 % !

Les chiens de garde s'en mêlent

Les douaniers s'en prennent à leur protecteur l'Etat et vont jusqu'à poser

Grève victorieuse chez Barthès à Perpignan

Tous les travailleurs du département approuvaient à la grève victorieuse des travailleurs chez Barthès à Perpignan.

Après quinze jours de grève, Barthès, directeur des ateliers modernes de rectification qui avait la prétention de ne tenir aucun compte de la grève, a été cédé au juste revendication des ouvriers.

Les salaires horaires sont augmentés de 11 à 20 francs, quatre jours de grève payés et réembauchage du personnel licencié à cause du conflit.

L'inspecteur du Travail doit lui-même refuser l'autorisation de licencier, étant en présence d'un conflit collectif du travail, les employeurs qui n'ont pas le droit de licencier et doivent actionner la procédure de conciliation.

Dans les Pyrénées-Orientales le mouvement revendicatif ne cesse de s'accroître, notamment chez les employés de commerce, les fonctionnaires, le bâtiment et les travailleurs agricoles.

La grève victorieuse de chez Barthès doit stimuler l'esprit revendicatif des travailleurs de notre département.

SANCHEZ,
(Correspondant).

Présence de la F.C.L.

La lutte contre la répression colonialiste s'amplifie

— MACON. — Le comité de lutte contre la répression colonialiste a été définitivement constitué. Les organisations suivantes en font partie :

— Fédération Communiste Libertaire
— Jeune République

— Centre d'information sur le colonialisme
— Parti Communiste Français

— Auberges de la Jeunesse.

Voici le programme de base du comité d'libération de tous les emprisonnés.

1^{er} Fin des détentions arbitraires.

2^{me} Levée de l'interdiction du M.T.D. et de sa presse.

3^{me} Arrêt de la répression et retrait du contingent.

4^{me} Respect de la liberté de presse.

5^{me} Solidarité aux peuples d'Afrique du Nord et aux travailleurs nord-africains de France.

Et le programme d'action suivant fut adopté :

1^{er} Rédaction et diffusion sous forme de tract et affichage d'une déclaration de principes commune.

2^{me} Manifestations.

3^{me} Action de masse et protestations auprès des Pouvoirs publics.

Un manifeste fut rédigé qui, après avoir rappelé les différentes étapes des atrocités coloniales en Afrique du Nord, se termine de la sorte : « Nous appelons tous les travailleurs, toutes les organisations, tous les hommes libres à s'unir pour organiser la protestation et l'action et à affirmer d'une façon efficace leur solidarité aux peuples d'Afrique du Nord et aux travailleurs nord-africains de France. »

Contre le colonialisme

Camarades, hâvez-vous de nous retourner les listes et l'argent collecté. Notre campagne s'amplifie. C'est dans la mesure où nous en aurons les moyens que nous ferons reculer l'assassinat colonialiste.

A L'ACTION, collectez, réclamez de nouvelles listes contre la Répression Colonialiste, pour la liberté des peuples coloniaux.

des revendications et font la grève du zèle (quel « courage »). Vont-il déclouer l'Etat ou se faire augmenter en contrebande ?

Plus d'école à Marseille

L'ensemble des instituteurs de Marseille refuse d'assurer les études surveillées qui ne sont pratiquement pas payées, réclament la levée des sanctions qui ont frappé 56 instituteurs.

Marins

Les dockers ont repris mais les marins des ports (dragues, grues, remorqueurs) ont déclenché la grève. Ils réclament une majoration de 25 % entre 40 h. et 48 h. les 40 h. payées 48 dans la marchande.

Centre de la Recherche Scientifique

Nous constatons là aussi une certaine agitation pour :

— Cession de la disparité entre les traitements des personnels des divers organismes de recherches.

Attribution d'une indemnité d'attente, mais immédiate.

Toulouse

Grève d'avertissement chez les tra-

Chez les Dockers de Rouen

QUELQUES PRÉCISIONS

Les dockers sont des travailleurs intermittents, ils doivent se déplacer plusieurs fois par jour pour se faire embaucher. Ils sont employés « à la vacance » c'est-à-dire par service de 4 heures et reçoivent 497 fr. 70 pour 4 heures de travail plus une prime d'intermittence et de déplacement qu'ils ne touchent pas s'ils ne travaillent pas.

Dans tous les ports ou presque l'on travaille au rendement et aux pièces depuis la Libération : il s'agissait en instituant ce mode de travail « de relever la France » comme disait le P.C.F. à ce moment-là.

Donc, à l'embauche, le docker cherche le travail où il pourra gagner le plus pour pouvoir vivre. C'est facile pour les jeunes qui font des rendements énormes qui enrichissent les patrons, mais les vieux et les mutilés ne peuvent tenir ces cadences et ne peuvent pas travailler : aussi, ils épousent les 100 « vacations » de salaire de garantie par semestre (le docker qui n'a pas de travail a droit au salaire de garantie de 200 vacations par 100 : 100 par semestre).

Pour l'embauche, le chef d'équipe assigne un chef de bordée (une bordée se compose de 8 hommes) qui, lui, embauche ses camarades et les choisit selon leurs forces. Nous appelons « les gros bras » ceux qui choisissent les boulets qui payent le plus.

Camarades dockers, il nous faut combattre pour la prime de fin d'année de 5.000 francs pour tous et pour un salaire national.

Il faut aussi réclamer un salaire na-

minots pour une revalorisation des traitements.

Lorient

Aux Forges d'Hennebont le patron a décidé de licencier une centaine de travailleurs. Une solidarité active s'est créée rapidement :

— Comité de défense constitué et les ouvriers se sont présentés au travail malgré l'avis de licenciement reçu.

R.T.F.

Les dernières propositions ministrielles étant jugées insuffisantes par le Syndicat national autonome et par le Syndicat des techniciens, ingénieurs, ceux-ci ont décidé de consulter leurs adhérents sur l'opportunité du mouvement.

Agitation dans les bureaux-gares

Les postiers des bureaux-gares de Paris ont décidé une semaine d'agitation à partir du 21-12-54 à l'appel de la C.G.T. et des autonomes. Des délégués de ces centraux ont donc contacté F.O. et C.F.T.C. le 20 au soir. Portes, des Autonomes, a proposé à Frischmann, de la C.G.T., que

la semaine d'agitation se transforme en une grève revendicative lors du vote du budget.

Les postiers réclament l'augmentation des heures de nuit de 30 à 60 fr. ; augmentation des frais de voyage des ambulants ; l'allègement du service de tri et l'ambauche de personnel.

Quand on pense à la dernière revalorisation des traitements des petites catégories des P.T.T. qui est une lamentable comédie : quand on voit que la prime de fin d'année de 20.000 fr., objectif n° 1 de la grève d'août, n'est même pas prévu au budget de 1955, on ne s'étonnera pas de l'agitation dans les bureaux-gares au moment des fêtes.

Assisteront à la même grève qu'en décembre 1953 ?

Mais que les postiers se méfient des bureaucraties syndicales et, à l'exemple des dockers anglais, qu'ils contrôlent et nomment leurs délégués, en un mot qu'ils se rendent maîtres de leur grève.

Donc, nous remarquons, en cette fin d'année 1954, sur le plan national et même international, que les travailleurs se remuent, tentant de nombreux mouvements de grève ; et il n'est peut-être pas loin le moment où ils descendent dans la rue afin que « ça change » !

Manifestation de mécontentement chez les agriculteurs

800 agriculteurs se sont réunis à Marennes-le-Grand (Sainte-et-Loire) à l'appel de la Fédération des exploitants agricoles et ont réclamé une réorganisation et un assainissement du marché agricole.

La grève du lait dans 12 départements du Sud-Ouest a été suivie à l'unanimité pendant 24 heures. Quels incidents ont été signalés dans la Gironde et notamment à Blanquefort où quatre habitants ont été arrêtés, deux cuves de lait ayant été vidées !

Si aucune décision n'est prise par le gouvernement pour satisfaire les revendications des producteurs, la C.G.A. gronde et envisage un ordre de grève générale pour une durée de plusieurs jours. Dans les Hautes-Alpes, les producteurs de lait prévoient la grève des impôts si le gouvernement ne prend pas certaines mesures urgentes.

M. MULOT.

SITUATION EN ÉGYPTE

(Suite de la première page)

C'est sur les demandes répétées du gouvernement américain et à la suite des entretiens Churchill-Eisenhower que l'Angleterre a signé l'accord. Mais en échange d'un règlement qui permettra à l'Egypte de s'intégrer dans le dispositif stratégique occidental, la Grande-Bretagne a obtenu de conserver la première place au Caire.

Des considérations stratégiques ont d'ailleurs milité en faveur du retrait anglais. Devant l'éventualité d'un conflit atomique qui rend Suez extrêmement vulnérable, l'imperialisme britannique s'oriente vers la dispersion de ses bases en Libye, à Chypre, en Jordanie. En cas de guerre, il a besoin d'une importante main-d'œuvre locale pour que la base fonctionne à Suez à plein rendement.

L'accord laisse le temps de « voir venir » au gouvernement anglais puisqu'il prévoit une évacuation fractionnée et graduelle sur plusieurs années.

Les Anglais conservent la base puisqu'en cas d'attaque contre l'Egypte, ou contre les Etats signataires du pacte de sécurité collective inter-arabe, l'Egypte leur remettra Suez. La garantie est applicable à la Turquie, ce qui permet aux U.S.A. d'espérer une adhésion égyptienne à l'axe Turquie-Pakistan. Suez reste sous contrôle britannique ; la base est inspectée par des experts britanniques et des compagnies privées anglaises fournit le personnel d'encadrement de la main-d'œuvre égyptienne.

L'Egypte reste île militairement à l'Angleterre et lui accorde toutes les facilités pour le ravitaillement et l'atterrissement des avions de la R.A.F. Des fournitures d'armes à l'armée égyptienne sont envisagées et des militaires anglais entraînent les troupes.

Les investissements britanniques en Egypte et à Suez demeurent intouchés. Ainsi la main-mise étrangère subsiste en Egypte avec la bénédiction des officiers libres.

Le 30 juillet 1954 Foster Dulles déclare : « Ce qui vient de se passer constitue un grand pas dans l'évolution des relations entre les Etats du Proche-Orient et les Nations occidentales », et la signature du pacte sur Suez rend nécessaire pour eux le maintien du gou-

Le chômage des plus de 50 ans

être inférieure au salaire minimum garanti.

(b) **ABAISSEMENT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE;**

(c) **40 HEURES PAYEES 48.**

Nous ne devons plus permettre que l'augmentation de la production se traduise par la misère et le désespoir de ceux qui furent les meilleurs artisans.

L. ESTEVE.

Les flics chrétiens veulent des têtes

Le syndicat C.F.T.C. de la police parisienne ému (pauvres agneaux policiers) de ce que Portail n'a pas été condamné à mort réclame que l'article 296 du code pénal soit complété ainsi :

« En outre, tout meurtre commis sur un agent de l'ordre public dans l'exercice de ses fonctions, est réputé avoir été commis en tout état de cause, volontairement, avec prémeditation ou guet-apens. Ce meurtre est obligatoirement qualifié assassinat et son auteur ne peut en aucun cas invoquer la légitime défense, ni bénéficier d'autre circonstance atténuante. »

Il ne suffit plus à ces pauvres « victimes du devoir » de matraquer, de tabasser à l'image de cet ancien semi-narvalier devenu flic cognant sur des curés ouvriers manifestant contre la guerre, de se mêler à la justice pour avoir une tête à tout prix, telle celle de Dominici, de descendre des Nord-Africains ou des collèus d'affiches, ou même des bougres dits « assassins », conséquences d'une société tuant légalement. Il faut que ces défenseurs du régime capitaliste soit « tabous ». A quand la formule : « Les flics au-dessus de tout ! ? »

Qu'un exploité soit tué au travail ou dans une manifestation, la société bourgeoise s'en fout. Mais qu'un « zélé secrétaire » de cette société reçoive le juste retour des choses, quel crime !

Les matraqueurs, furent-ils syndiqués, sont pour nous des larbins de nos exploiteurs. Chassons les flics de nos confédérations syndicales.

P. MORAIN.

Contre la répression en Algérie

(Suite de la première page)

ce n'est qu'un prétexte fallacieux ! Des tonnes de vivres sont détruites, des vivres sur lesquelles comptait la population pour s'alimenter cet hiver. Celle-ci est ainsi livrée à la famine. D'autre part, les labours ne sont pas faits. Que compte-t-on faire de ces habitants sans ressources ? A quelle solution veulent-on les accuser ?

M. Léonard est allé en Kabylie, il a promis aux colons beaucoup de soldats pour protéger cette région et il a demandé à chaque kabyle de devenir un mouchard. Il a, de plus, prévenu que ceux qui ne suivaient pas à la lettre les ordres de son administration seraient punis très sévèrement.

“Les Intellectuels”

(Suite de la première page)

Les milieux officiels annoncent que la plupart des « guerillas » ou greniers collectifs ont été saisis ou sont entre les mains de l'armée.

Ces « greniers » servent d'entreposage pour les vivres de la population de l'Au-rès. Le prétexte invoqué pour de telles destructions est que ces réserves sont utilisées par les groupes armés. Mais